

77 - Relations Internationales - Attribution de subventions à des projets culturels internationaux

Mme l'Adjointe JOLY, Rapporteur : De nombreuses associations bisontines ont développé au fil des ans des relations avec des structures similaires dans nos différentes villes jumelées.

D'autres mènent des actions de promotion de la culture des pays de nos villes partenaires.

Des projets, culturels, sportifs ou professionnels, voient le jour régulièrement, permettant ainsi d'enrichir et de faire vivre les jumelages de la ville, dont le but, au départ, est de favoriser les échanges et les rencontres entre les populations des villes.

Nous sommes, à ce titre, saisis de plusieurs demandes :

- Association Consonances

L'association Consonances a pour but de développer les relations amicales et artistiques entre Bisontins et Fribourgeois et de mettre en œuvre des spectacles originaux permettant de rapprocher, par la musique, différentes formes d'art (poésie, littérature, théâtre...) et de faire travailler ensemble des artistes des deux villes jumelées.

Dans ce sens, elle prépare actuellement un nouveau spectacle mêlant musique et poésie sur le thème du voyage. Il sera joué en octobre à Besançon et en novembre à Freiburg. Elle souhaite donner plus d'ampleur à ce spectacle en y adjoignant une exposition (peinture, photos, sculpture...) d'artistes bisontins et fribourgeois sur le thème du voyage également, afin de leur permettre de se connaître et de valoriser ensemble leur travail.

L'exposition aura lieu au Centre Diocésain du dimanche 4 au samedi 16 octobre. L'inauguration est prévue le dimanche 4 octobre.

L'association Consonances sollicite la Ville pour l'aider à couvrir les frais liés à l'accueil des artistes fribourgeois qui viendront exposer à Besançon. Cette exposition prendra la route pour Freiburg l'an prochain.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de **150 €** (sur un budget de 1 600 €) à l'association Consonances pour participer à l'accueil des artistes de Freiburg.

En cas d'accord, la somme de 150 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 290.

- Tetraktys

L'ensemble bisontin de musique de chambre *Tretraktys* mène depuis quelque temps une coopération avec l'ensemble de musique de chambre neuchâtelois, *les Chambristes*. Cette coopération s'est encore renforcée à l'occasion des 40 ans de jumelage entre Besançon et Neuchâtel, fêtés tout au long de l'année. C'est ainsi qu'un projet de concerts communs, joués dans les deux villes, est en préparation pour célébrer cet anniversaire. Il prévoit deux œuvres de compositeurs contemporains, suisse (Jean-Philippe Bauermeister) et français (Guillaume Connesson) et une œuvre de Mozart jouée en commun par les deux ensembles. Les concerts sont prévus le 11 octobre à Neuchâtel et le 1^{er} décembre à Besançon.

Deux autres dates sont également prévues en Suisse.

Un extrait de ce programme sera également donné le 3 octobre par l'ensemble Tetraktys, dans la cour du Palais Granvelle à l'occasion de l'accueil de la population neuchâteloise invitée ce jour-là à venir fêter le 40^{ème} anniversaire de jumelage à Besançon.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'ensemble Tetraktys une subvention de **1 500 €** pour mener à bien ce projet franco-suisse, qui participe à la vitalité de notre jumelage avec Neuchâtel.

En cas d'accord, la somme de 1 500 € sera prélevée sur la ligne 65.048/6574.0094036 CS 290.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur ces propositions.

«M. LE MAIRE : Oppositions ? Abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur ces propositions d'attribution de subventions.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 28 septembre 2015.